



PROCES VERBAL REUNION COMITE DIRECTEUR VISIO, LE 13 avril 2026 (projet)

PERSONNES PRESENTES :

Madame Christel GAVEN-MARY, Madame Catherine DEFOLIGNY, Monsieur Bruno SERVIGNAT, Monsieur Thierry DORBE, Monsieur Benoit GUBERT, Monsieur Christophe IMPERATORE, Monsieur Frédéric MOLINA, Monsieur Allan PENNACCHIETTI, Monsieur André PIATKO, Monsieur Jean-Marie GROSSELLE, Madame Marianne WEIBEL, Madame Donatella GUERCIA, Monsieur Lionel PLUMENAIL.

PERSONNES EXCUSEES : Monsieur Damien CABRERA

PERSONNES ABSENTES :

Madame Haïfa JABRI, Madame Aurélie CHAMAYOU, Monsieur Pierre VITALI.

Début de la réunion à 18h30

ORDRE DU JOUR

- POINT 1 : Mot d'accueil de la Présidente
 - Compte-rendu du comité directeur FFE du 2 février 2026
 - Affaire VSD
- POINT 2 : Approbation du procès-verbal Comité Directeur du 16 février 2026
- POINT 3 : Licences
 - Point sur les clubs
 - Point sur les licences
- POINT 4 : Financier
- POINT 5 : Subventions
 - PSF/FFE – Note de cadrage
 - PSF / Ligue 2026 (par Mr. Christophe IMPERATORE)
- POINT 6 : Arbitrage (par Maître André PIATKO)
- POINT 7 : Communication
 - Proposition de logo modernisés
- POINT 8 : Sportif (par Maître Lionel PLUMENAIL)
 - Fête des jeunes
 - Sélections
 - Proposition achat T-shirt et chaussettes
 - Stage de préparation
 - Championnats de France
 - Catégories M20 et Vétérans
 - Para Escrime (par Mr Thierry DORBE)
 - Loisir (par Mr Jean-Marie GROSSELLE)
- POINT 9 : Informations et questions diverses

Point 1 : Mots d'accueil de la présidente.

La Présidente remercie tous les présents, et s'excuse de ne pas avoir pu la faire comme prévu, mais du fait de la guerre en Iran et de la hausse du prix du carburant, il était plus judicieux de le faire en visio.

a) Compte rendu des comités directeurs de la FFE

La Présidente fait un état succinct des deux comités directeurs de la FFE qui ont lieu récemment.

- Comité directeur du 09/03/26.

Annulation de 6 coupes du monde à cause de la guerre en Iran, reportées le week-end du 18 avril 2026. L'AG de la FFE et de l'IFFE se déroulera le 25/04/26 au CREPS d'île de France de Chatenay-Malabry.

Modification du règlement médical :

- Disparition du certificat médical pour les simples sur-classements permis à partir de la catégorie M11
- Maintien du double sur-classement simplifié passé à deux compétitions dans les deux mois suivant le certificat médical effectué par le médecin traitant. Non renouvelable dans l'année.
- Les certificats de double sur-classement ne sont plus nécessaires en escrime artistique, en escrime chorégraphique et en sabre laser chorégraphique, mais ne seront acceptés que les compétiteurs double surclassés à partir de M15, comme en escrime classique. Ils sont obligatoires pour les autres compétitions sabre laser d'opposition.
- Aucun certificat médical n'est nécessaire pour les mineurs.
- Une consultation d'absence de contre-indication doit être effectuée pour dès la majorité.
- Concernant le certificat médical des vétérans, il devra stipuler que la personne pourra concourir dans les catégories plus jeunes.
- Une consultation cardiologique est obligatoire pour les compétiteurs de plus de 60 ans et elle devra être renouvelée tous les 5 ans.
- Concernant les catégories vétéran, pour les compétitions, la présence d'un médecin est obligatoire, exceptionnellement si aucun médecin n'est disponible il pourra être fait appel à la protection civile ou la croix rouge.
 - Les modifications au règlement médical ont été adoptées et ce dernier rentrera en vigueur au 1^{er} septembre 2026.

Modification des statuts et du règlement intérieur de la FFE, fixation du quorum à 40%

- Comité directeur du 28/03/26.

Disparition du marquage FFE, l'obligation du marquage CE, 350N et 800N sur les tenues et 1600N sur les masques. Le contrôle des tenues en championnat de France débutera dès la saison en 2026-2027.

Projet de passage aux normes FIE dès la saison 2027-2028 en débutant par la catégorie Sénior.

Projet de passage aux lames FIE en compétition dès la catégorie M15

L'ensemble des projets ci-dessus ont été adoptés sauf le passage aux lames FIE pour les M15.

Réduction de distance entre les pistes de 2m au lieu de 2,5m, ce dernier projet a été abandonné.

- Règlement arbitrage, les changements :

La Lame devient un pré requis obligatoire pour rentrer en formation d'arbitrage.

Les QCM se feront à partir de maintenant en distanciel et en version numérique pour les arbitrages départemental et régional. Concernant le QCM, celui-ci sera disponible quand on le souhaite, la Ligue définira les dates de passage des QCM.

Mise en place de formation en e-learning d'arbitrage (départemental, régional et national)

Il y a un souci d'arbitrage au fleuret, en effet le pool d'arbitrage fleuret ne fonctionne pas, il n'y pas assez d'arbitre. Il fonctionne parfaitement pour le sabre et l'épée, il sera donc conservé pour ces deux dernières catégories.

- Prévention des violences dans le sport :

Un nouveau dispositif va être mis en place, recours à une formation en e-learning pour toucher tous les acteurs.

Les encadrants des clubs (Président et enseignants) devront passer un test, ils pourront le passer 2 fois afin d'obtenir une attestation avec un numéro unique dont on a besoin pour l'affiliation du club. Que président de club seront dans cette obligation pas les autres membres dirigeants de la structure.

En cas d'échec, ils devront suivre une formation de deux heures.

Quand est-ce que ce dispositif sera disponible ?

Normalement pour le mois de juin ce qui permettra de pouvoir passer le questionnaire durant tout l'été et obtenir son numéro avant le 1^{er} septembre permettant ainsi les affiliations, on aura plus d'infos bientôt.

Pourquoi la mise en place de cette démarche ?

Ceci est mis en place à cause de l'injonction ministériel. Le but est de donner les moyens aux présidents et aux enseignants pour faire un signalement.

Obligation de déclarer les enseignants pro/bénévoles accompagnant qui devront aussi suivre la formation.

Une mise à disposition de supports pour aider à passer le test, sera donné par la FFE.

Attention concernant la Labellisation **la formation MOOC** est obligatoire.

- Autres points :

Le calendrier 26-27 devrait sortir en avril.

Retour aux séries pour les épreuves nationales. Comment cela va concrétiser sur une compétition, avec quelle mise en pratique ? On commence avec des séries basses, à la fin on élimine 30% puis on fait rentrer les autres séries, nous attendons des éclaircissements sur le mode de fonctionnement des compétitions avec les séries.

La FFE souhaite revenir au vieux système, avec plusieurs tours de poules. Le fait de revenir aux séries permettra de mieux se positionner dans le classement.

Le système de série devrait entrer en vigueur dès la saison prochaine en commençant par la catégories Sénior.

Droit d'inscription aux compétitions.

Augmentation des compétitions individuel sénior vétéran de 25 à 35 €, 5€ verser sur un fond pour aider les ligues.

Ce fond pourra être donné aux ligues, pour obtenir un ATR, formation arbitrage, le but est vraiment d'aider les ligues qui n'ont pas de conseiller technique.

Catherine DEFOLIGNY précise qu'il n'est pas normal que ce soient les compétiteurs à payer pour d'autres ligues. Il aurait plus judicieux d'utiliser cette augmentation pour revaloriser les indemnités d'arbitrages.

Pour les autres compétitions passages à 30€ pour les inscriptions.

Les ligues pourront continuer à appliquer les frais d'inscriptions qui souhaitent.

La FFE annonce une augmentation de 1€ pour les licences d'escrime sportive, la santé identique et de 6,5€ pour le sabre laser et artistique.

Pour les affiliations on aurait une augmentation de 10€

Ce qui indique que l'augmentation sera de la même somme pour la ligue.

Les championnats de France à Coubertin, ont coutés très cher pour la FFE. Mais on risque de le refaire l'année prochaine, alors que nous n'avons plus de partenaires au niveau de la FFE.

Comment ils n'arrivent pas à trouver des partenaires ? on paye un cabinet pour en trouver, pour le moment on n'en trouve pas.

A l'heure actuelle il est de plus en plus compliqué à trouver des sponsors dans le sport, surtout dans un sport un peu moins mis en avant médiatiquement.

Test des championnats d'Europe à Anthony, recherche de partenaire à 2 mois de l'évènement cela semble compliqué. Une augmentation des prix sur la billetterie, ce qui risque d'engendrer moins de spectateurs

b) Affaire VSD

On a reçu un mail de l'avocat, nous indiquant que les prévenus avaient fait une procédure d'appel à la cour d'appel. Cette procédure sera la dernière de l'affaire et coûte 6390€.

Pour information, nous sommes en procédure sur cette affaire depuis 13 ans. Le coût de cette dernière en frais d'avocat s'élève à plus 72K€

c) Kit 1ere touche

Il nous reste à récupérer les kits de Toulon, Avignon et Rians. Pour le moment la vente des kits a permis de récupérer 3350€

d) Pistes

La Présidente cède la parole à Benoit GUBERT pour nous parler des devis des pistes.

Concernant les pistes, nous avons eu le retour de Malterre, Prieur et Léon Paul. Nous sommes toujours dans l'attente du devis d'Esclime Diffusion.

En moyenne il faut compter environ 13K€ pour l'achat de 4 pistes avec le flocage et le sac de transport. Léon Paul nous propose des pistes Malterre au prix de 14K€ ce qui est bien au-dessus des autres devis, nous pouvons dès à présent l'écarter.

Un autre point sera fait une fois le devis d'Esclime Diffusion reçu.

André PIATKO, indique qu'il a vu le dispositif d'enroulement des pistes proposé par Malterre et que ce dernier permettrait de peut-être garder les pistes en meilleurs états. Benoit GUBERT précise que le dispositif à coût de 1000€, mais confirme l'avis d'André sur le fait que si nous choisissons les pistes Malterre il serait aussi intéressant de se pencher sur l'investissement d'un tel appareil.

e) Fiche de poste de Donatella

La présidente indique que les membres du bureau ont pris la décision de revoir la fiche de poste de Donatella pour la rentrée prochaine. Une réunion a été tenue entre Donatella, la Présidente, la Vice-Présidente et Lionel.

Le bureau a décidé de fixer trois grands axes à cette fiche de poste qui pourrait se décliner de la façon suivante :

- 70% sur la formation, la vie sportive et le développement dans la région, avec présence sur les clubs et sur le terrain.
- 10 à 20% sur de l'administratif
- 10 à 20% sur les entrainements.

Actuellement la fiche de poste est en cours de réalisation, rien n'est encore figé. Pas de commentaires sur l'ensemble des membres présents.

Point 2 : Approbation du Compte Rendu du 16 février 2026

Approuvé avec la modification à l'unanimité.

Point 3 : Licences

a) Point sur les clubs

La présidente précise que nous avons une baisse sur la région de 15,6% du nombre de licenciés. Concernant les clubs, nous avons le club de Les Mées, qui a une augmentation de 400%, ce qui se justifie avec une prise de licence de 7 personnes sur la saison précédente. Concernant le club de Gap des questions se posent sur le nombre de licenciés qui a l'air faible.

Pour les autres clubs de la région dans l'ensemble nous sommes sur les mêmes bases que celle de la région. Quelques exceptions entre des clubs qui ont dû fermer faute de ne plus avoir de maître d'armes ce qui a reporté les licenciés sur les clubs proches. Mais aussi le club d'Avignon qui est en baisse de 39% à la suite du départ du maître d'arme.

Bravo au club de Nice qui obtient à date 637 licences. Allan précise que de nombreuses licences vont encore arriver avec les stages qui sont proposés par le club.

b) Points sur les licences

La Présidente précise qu'en ce qui concerne le nombre de licenciés sur la région, nous étions partis sur une baisse de -20%, nous sommes actuellement dans la cible. Nous avons 4003 licenciés. Il serait bien de pouvoir essayer de fidéliser les licenciés pour que le nombre ne soit pas inférieur aux 4000 licenciés l'année prochaine. Et à essayer dans la mesure du possible d'aller chercher de nouveaux licenciés.

Point 4 : Financier.

Pas de soucis sur les finances envoyé par mail, pas de remarques.

Point 5 : Subventions

La Présidente indique que cette année nous avons une subvention de 75 381€ pour la ligue qui est répartie à 50% pour les clubs et à 50% pour la ligue et les CD.

Nous avons eu une augmentation de 9,8% par rapport à 2025, cette augmentation s'explique par le fait d'une inégalité sur le prix de la subvention moyenne par tireur entre les différentes ligues, un ajustement a donc été appliqué.

Cette année le PSF va se décliner suivant 4 leviers de développement :

- Fidélisation
- Formation
- Féminisation (20%)
- Para-escrime (15%)

a) PSF / FFE – Note de cadrage

La Présidente passe la parole à Christophe IMPERATORE, il rappelle les dates clés pour le dispositif PSF. Christophe indique qu'il faut bien lire la note de cadrage, car l'ANS est de plus en plus intransigente sur le respect de la note de cadrage. Les clubs qui ont fait une demande de subventions l'année précédente, devront faire le bilan de cette dernière pour demander celle de cette année, sans bilan présente aucune demande ne sera acceptée. De plus il faut que les actions soient indiquées dans le compte rendu des AG des clubs, mais aussi présentes sur le budget prévisionnel de ces derniers, pour permettre une meilleure lecture.

Pour le handi prendre en compte que c'est un nouvel axe, ce qui peut indiquer la non-présence sur le CRF mais il faudra bien le stipuler lors de la demande, notamment dans la prise en charge des licenciés.

Pas de gros changement sur les demandes, mini 1500€, max 3 actions par club et 4 pour CD.

b) PSF / Ligue 2026

Pour la ligue 50% avec possibilité d'aller à 70% pour formation et para sport.

Les actions devront être réalisées entre le 1^{er} janvier 26 et 30 juin 27.

Progression sur la note de cadrage

Point 6 : Arbitrage.

La Présidente cède la parole à André PIATKO pour nous parler de l'arbitrage.

La désignation des arbitres pour la fête des jeunes aux conditions suivantes : être mineur, avoir un niveau régional et engagement d'assister au stage national préparatoire au CREPS de Talence.

Pour le fleuret, 3 arbitres à désigner, 3 au sabre et 2 à l'épée.

Pour l'épée il a déjà les deux candidats possibles et disponibles.

Formation des arbitres régionaux : il déplore que trop peu de jeunes ayant passé le QCM avec succès ne poursuivent leur cursus pratique pour valider leur examen. Seuls 8 ou 9 arbitres sont allés au bout du processus.

Les candidats n'ayant pas satisfait à l'obligation de présence sur trois compétitions en deux ans seront radiés et devront repasser le QCM.

Malgré la réussite au QCM, les jeunes arbitres en formation présentent de nombreuses lacunes dans l'appréhension et la mise en pratique du règlement.

Il est donc proposé de maintenir des sessions régionales de formations d'arbitres, plutôt au moment des stages de regroupement à chaque arme.

Le système de pool d'arbitres pour les épreuves nationales au fleuret ne fonctionne pas : d'une part car beaucoup d'arbitres sont aussi tireurs, mais aussi en raison du doublement des indemnités proposées par certains organisateurs, qui démotivent de fait les arbitres d'officier aux épreuves appliquant le tarif fédéral de base.

André PIATKO nous informe que Madame Anne Laure BERTHIER est en cours de recrutement en qualité de référente FFE à l'arbitrage. Elle devrait être détachée de son emploi d'enseignante pour exercer sa mission fédérale à temps plein.

André PIATKO insiste sur la nécessité de maintenir et respecter la réglementation relative à la distance minimale de 2 m entre les pistes, pour des raisons de sécurité et de conditions qualitatives pour l'arbitre.

Point 7 : Communication, proposition d'un nouveau logo modernisé.

La Présidente passe la parole à Elodie AYAULT qui a travaillé à la modernisation des logos de la Ligue. La Présidente la félicite pour le travail qu'elle a effectué et le temps passé pour nous présenter les logos.

La modernisation des logos prend en compte l'ensemble des armes qui sont pratiquées dans la région. Ce qui a impliqué l'intégration du sabre laser, de l'escrime artistique et du Para escrime sur ce dernier.

La proposition est bien accueillie par l'ensemble des membres présent, il recueille l'assentiment général, mais un point d'amélioration sur la visibilité du Para escrime a été demandé.

Point 8 : Sportif.

La présidente passe la parole à Lionel PLUMENAIL et Donatella GUERCIA pour faire le compte rendu de la partie sportive.

a) Fête des jeunes
a. Sélections

La constitution des équipes se fera sur la base du classement national, l'équipe 1 étant composée des quatre premiers au classement.

b. Proposition achat T-shirt et chaussettes

Les sélectionné(e)s de la Ligue auront une dotation composée d'un tee-shirt technique noir avec le logo de la Ligue ainsi que des chaussettes mieux soit blanches avec le logo. Soit en couleur sans logo. Des devis sont en cours pour définir le choix en fonction du budget.

c. Stage de préparation

Le stage de regroupement aura lieu le 30 mai au CREPS d'Aix en Provence.

Donatella rend compte du stage 100% féminin qui s'est déroulé au Creps pour la préparation et validation des brevets fédéraux au fleuret. Les participantes étaient très satisfaites de cette initiative.

Des stages analogues seront programmés la saison prochaine pour chaque arme.

b) Catégories M20 et Vétérans

Catherine DEFOLIGNY regrette que le sujet relatif aux M20 ne puisse être abordé, en espérant qu'une réunion pourra être rapidement initiée par Lionel.

c) Para Escrime

Thierry DORBE précise au plan sémantique que la FFE souhaite désormais que l'on parle de para escrime et non plus de handi, pour bien se distinguer de la FFH.

Il souligne la difficulté de disposer des handi fix auprès de la FFH, qui les acquies en particulier au moment des JO de Paris grâce à des subventions publiques. Pour le moment, la FFH les loue aux organisateurs d'épreuves. Pour le tournoi IWAS d'Orange de mai 2026, la FFE prendra en charge le coût de cette location.

Pour le développement de la pratique Para escrime et région Sud, seuls trois clubs sont déjà concernés : Nice, Fréjus et Orange

Le problème de l'acquisition du matériel adéquat est un des leviers essentiels, les handi fix étant relativement onéreux pour un club. Il existe des matériels plus accessibles pour l'initiation.

La promotion de la pratique para escrime auprès des centres de réadaptation et rééducation peut être une piste intéressante, ainsi que l'organisation d'épreuves promotionnelles para / valides.

Donatella doit reprendre contact avec la responsable du Comité Régional Handisport pour évoquer des pistes de collaboration.

Fréjus organisera un stage national de regroupement et les 16 et 17 mai aura lieu à Orange la Coupe du monde satellite.

d) Loisirs

Lionel PLUMENAIL expose les conclusions d'une réunion ayant porté sur l'organisation des épreuves régionales pour les vétérans et les loisirs. Il en ressort la nécessité de distinguer les tireurs engagés sur les circuits nationaux qui ont pour objectif la performance compétitive et les autres tireurs, pour lesquels il convient de proposer des formules sportives plus attractives et motivantes, leur permettant de faire un maximum de matchs dans un esprit de convivialité sportive.

Jean Marie GROSSELLE confirme ces orientations et rappelle que la dernière compétition de la saison pour les vétérans se déroulera le 6 juin prochain à Monaco.

Point 9 : Informations et questions diverses.

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la réunion prend fin à 21H45.

Fait à Mandelieu, le 04 mai 2026.

Benoît GUBERT
Secrétaire Général,

Christel GAVEN-MARY,
Présidente,